



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## Procès -Verbal

### de l'assemblée générale de la ligue d'aéromodélisme du Centre Val de Loire le 22 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le samedi 22 novembre, les membres affiliés à la Ligue d'aéromodélisme relevant de la région Centre Val de Loire se sont réunis en assemblée générale à Châteauroux(36) Maison Départementale des sports, sur convocation du président de la Ligue par mail daté du premier novembre 2025

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, avant l'entrée en séance, par chaque participant disposant de voix.

Mr Richard NEVEUX a présidé la séance, en sa qualité de président de la Ligue d'Aéromodélisme Centre Val de Loire, élu par le comité directeur le 23 novembre 2024.

Le président de séance a constaté que **35** associations affiliées étaient présentes ou représentées, sur **47** au total.

En conformité avec les statuts (7.2 Composition de l'assemblée générale) les clubs disposent de :

- 1 voix de 1 à 20 licences.
- 2 voix de 21 à 50 licences.
- 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50 licences supplémentaires.

Les associations présentent ou représentées représentent **58** droits de vote sur un total de **73** voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (*voir état émargement joint*).

Le président de séance rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'AG précédente (PV en ligne sur le site de la Ligue (<http://lamcyl.ffam.asso.fr/cr-lam-cvl/> rubrique CODIR)).
- Rapport moral et d'activité de la LAM par le Président.
- Vote de l'assemblée générale sur le rapport moral du Président et sur le rapport d'activité de la LAM.
- Rapport financier du trésorier de la LAM.
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Vote de l'assemblée générale sur le rapport financier.
- Election au comité directeur d'une jeune âgé de moins de 26 ans (poste vacant)
- Election au comité directeur d'une féminine (poste vacant)
- Activités prévisionnelle 2026
- Budget prévisionnel 2026.
- Vote du budget prévisionnel 2026.
- Questions diverses : Seules les questions posées par écrit et ayant un intérêt d'ordre général pour l'assemblée seront traitées (*imprimé à transmettre par mail à la Ligue*).

Fin de l'assemblée générale.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Le président de séance a proposé que les adoptions des résolutions soumises à l'assemblée générale soient votées à main levée sauf demande contraire d'au moins un participant disposant d'un droit de vote.

L'élection des postes vacants, féminine et jeune de moins de 26 ans, conformément aux statuts auront lieu à bulletin secret.

Les débats ont été ouverts à chaque fois que nécessaire sur chaque thème porté à l'ordre du jour ; il a été donné réponse en séance aux questions posées.

Je remercie les clubs présents, le club d'aéromodélisme de Châteauroux chargé de l'organisation de cette AG.

## 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 novembre 2024

<b>Première résolution</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Approbation du compte rendu de l'AG précédente.</li></ul> <p>L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'AG précédente.</p>		<p>Pour :58 Contre :0 Abstention :0</p>

## 2) Rapport moral

Les membres du CODIR élus pour la période olympique 2024-2028, ont défini les orientations budgétaires de la LAM CVL pour l'année 2025 en séance de CODIR du 05 février.

- Aide aux petits clubs devant changer de terrain.
- Soutien aux animations : JPO, SAPA
- Soutien aux championnats de France à hauteur de 300€
- Soutien aux championnats FAI à hauteur de 300€ (minimum 10 inscrits)
- Soutien Coupe de France 200€
- Prime Ailes d'Argent 100€ et Ailes d'Or 150€
- Jeune compétiteur. (accord et montant fixé après étude du dossier)

Les orientations données, ont été adaptées en fonction des orientations de la FFAM, des subventions reçues.

Le programme prévu, a été mené à son terme que ce soit en aide à : l'organisation des championnats de France, de l'accueil du public, aux jeunes compétiteurs et en formations des jeunes dans les clubs par l'encouragement lors de l'obtention des ailes d'argent et d'or.

L'aide apportée par des subventions reçues ne peut être qu'en achat de matériels par la LAM.

Les clubs dont l'action a été déjà subventionnée par l'ANS ne peuvent recevoir une aide de la ligue.

Le président a participé à l'assemblée générale de la FFAM à St Malo, à l'AG du CROS et a été représenté par un membre du CODIR aux réunions organisées par le CROS ou la Région.

Le président était présent au mondial de l'ULM à Blois, aux étapes de la caravane sportive en Touraine.

Le CODIR s'est réuni 2 fois en présentiel St Denis de l'Hôtel et Ingré, 4 fois en visio.

Le président de la LAM et les délégués départementaux assistent aux réunions et AG clubs sur invitation.

## Formation :

### Examinateurs QPDD :

Suite au sondage réalisé dans les clubs, un stage examinateurs QPDD a été réalisé à St Martin le beau en avril avec 10 candidats. Ce stage a été étoffé d'une présentation passage ailes et brevets.

EXAMINATEURS QPDD au 15/11	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret
Total :43	10	7	5	14	4	10
expire 31/12/2028	10	7	4	6	4	
Expire 31/12/2030			1	8		

La liste des examinateurs sera envoyée aux présidents des clubs et délégués départementaux.

Il est demandé aux clubs lors des journées de passage Ailes, Brevets et QPDD de mettre un examinateur confirmé avec un ou plusieurs débutants.

Il est rappelé que deux examinateurs doivent être présents, que le délégué départemental doit proposer ou valider l'un des deux examinateurs.

Sur proposition du club, le président de la LAM doit valider l'organisation de ces journées.

### Formateurs habilité Directeur des vols :

Deux directeurs des habilité dans la LAM CVL :

M. Jérémy FAUVET et M. Arnaud PINEAU.

Les formations des directeurs des vols possédant uniquement la théorie, n'ont pu avoir lieu en 2025, la session prévue lors du SAPA de Bourges n'a pu avoir lieu (SAPA annulée, pas d'inscription reçue)

Une session d'observation directeur des vols aura lieu lors du SAPA du R.C.M.C Orléans le 24 mai 2026. Il est encore temps de suivre la formation théorique, le nombre de places sera limité. La session d'observation est inscrite dans le calendrier FFAM. Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui

### Formateur fédéraux Ecole Française d'Aéromodélisme :

3 formateurs fédéraux M. BEAUBRAS Christophe, M. BESLAY François et M. PURET Gérard ont été nommés par la FFAM.

Leur mission est d'organiser la session pratique des futurs FFA.

### Formateur Fédéral Aéromodélisme (FFA), Initiateur aéromodélisme (IAC) :

Pas de formation pratique FFA, 6 adhérents ont obtenu la partie théorique

Les initiateurs aéromodélisme club sont nommés par le président du club, les formateurs fédéraux d'aéromodélisme sont des anciens titulaires de la QFMA

### Assistant formateur Aéromodélisme (AFA)

La Fédération a mis en place une formation pour la qualification d'**Assistant Formateur Aéromodélisme (AFA)** destinée aux juniors 1 ou 2 afin de leur permettre de se lancer et s'investir dans la formation ainsi que dans le monde associatif.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Avec cette qualification, le devoir des clubs sera d'intégrer les jeunes qualifiés **AFA** aux dispositifs de formation de leur club ainsi que de les sensibiliser à rejoindre les comités de directions.

Cette année 2 sessions ont eu lieu :

La première au club ICAAR (28) , intervenant Christophe Beaubras EFH avec 4 jeunes  
la seconde à la maison des sports de Parçay Meslay (37) intervenants Gérard Puret et François Beslay (EFH). Avec 3 jeunes.

Nous encourageons les clubs à inscrire les jeunes intéressés par cette formation qui se déroulera dans un club EFAM près de chez eux.

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
CAEA				1			1
FFA vae		4	1	6	2	8	20
IAC	11		15	30	19	7	82
FFA théorique			1	4	2		7
AFA		4		2	1		6

## Ecole Française d'Aéromodélisme :

Structure	Nom structure	Département	Date fin de label
0006	ILLIERS COMBRAY ASTRO AERO. R.C. 28	DEPT028	19/04/2026
0066	LES AILES RABELAISIENNES	CDAM037	18/06/2026
0075	AIR MODELE CHATEAUROUX	DEPT036	07/04/2026
0102	CLUB AEROMODELISTE DE TOURNAINE	CDAM037	16/10/2026
0162	CLUB AEROMODELISTE DE BLOIS LE BREUIL	DEPT041	16/10/2026
0504	CLUB D AERO. DE LA CHOISILLE (CACH)	CDAM037	05/09/2026
0528	<b>EQUIPE LOCHOISE D AERO MODELISME</b>	CDAM37	03/12/2026
0546	M. A. C. COMMANDANT TULASNE	CDAM037	03/12/2026
0921	<b>C.A. DE CHARTRES</b>	DEPT28	03/11/2026

L'Equipe Lochoise D'Aéromodélisme et le CA de Chartres sont devenus EFAM cette année.

Rappel : Pour les demandes ou renouvellement il est demandé de soigner leurs présentations, toutes les EFAM devront le faire en 2026, 3 mois avant l'échéance du label.

## Ailes :

Les Clubs qui font passer des Ailes d'argent et d'Or reçoivent une aide à l'achat de matériels d'un montant de 100 euros pour les ailes d'argent et 150 euros pour les ailes d'Or.

L'on note une nette réduction du nombre d'ailes, l'essentiel étant en rotor de bronze multirotors.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
Ailes/ Rotor de bronze		11		11			22
Ailes d'Argent/ Rotor		2	1				3
Ailes d'Or							0
EAJ Rotor bronze				14			14
<i>Total</i>	0	13	1	25	0	0	39

Bravo aux moniteurs et à leurs élèves.

## Brevets et QPDD : obtenus depuis dernière AG

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
BREVET A Avion	2		2	8		3	15
BREVET A planeur							
BREVET A hélicoptère							
BREVET B Avion							
QPDD SAPA voilure fixe Niv 1	2		3	2		4	11
QPDD SAPA voilure fixe Niv 2			1				1
QPDD SAPA voilure tournante N1			1	4			5
QPDD SAPA voilure tournante N2							
QPDD SAPA Flux direct Niv 1	1						1
QPDD SAPA Flux direct Niv 2							
<i>Total par département</i>	5	0	7	14	0	7	33

Nette baisse du nombre de diplômes obtenus en 2025. Nous encourageons à passer vos brevets et QPDD afin de développer le nombre de JPO.

## **COMPETITIONS**

### Aide jeunes compétiteurs

Une bourse d'un montant de 600 euros est apportée à un compétiteur:

Nicolas CHANSARD sélectionné en équipe de France senior motoplaneur F5J.

Championnat de France 4eme , Loire Valley trophy 2eme, 4eme en Angleterre, 8eme en Allemagne, 8eme en Italie.  
Un grand BRAVO

### Aide à l'organisation de compétitions

La ligue aide les clubs pour l'organisation, 200 euros une coupe de France, 300 euros pour un concours FAI (plus de 10 inscrits) ou un championnat de France.

3 Championnats de France en 2025, F3Q à Chateaudun, Maquettes à Chateauroux et F3K à St Martin le Beau. Une coupe de France F5L à La Chapelle Blanche St Martin (37), aide de 200€ à verser.

Cette aide est de préférence sous forme de participation avec règlement de facture au nom de la ligue, ou règlement équivalent sur achat par la ligue.

Une aide ponctuelle peut être accordée par le délégué départemental sur les fonds départementaux.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Compétitions organisées par les clubs.

Les clubs doivent envoyer le procès-verbal et les résultats des compétitions.

Le tableau présenté n'était pas complet, car l'historique n'est plus disponible sur le site internet de la fédération, en absence de retour des clubs, les résultats ne peuvent être mentionnés.

## Action destinées au public :

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
Spectacle Aérien (SAPA)			Châteauroux			Ingré	2
Journées portes ouvertes (JPO)	2	1	2	9		1	15
Journée des associations	1	2	3	9			15
Journées d'initiation public	1		1	21		1	24
Stage initiation	1			18		1	20
Mondial de l'ULM / Blois Festival à Ciel Ouvert Sorigny...				2	1		3
Total	5	3	7	59	1	7	76

En Indre et Loire la caravane sportive, les stages EAJ, les journées handicap représentent la majorité des journées initiations destinées au public non licencié.

Tableau à compléter, suite manque d'historique et absence de comptes-rendus.

## Aide aux clubs :

Financement suite à changement de terrain :

Chatillon sur Cher , Aéromodèle Val de l'Indre, Air Sandillon

## JPO :

Air Model du Loiret, Barnums pour Dept Loir et Cher, Loiret, Eure et Loir

## Championnats de France :

Achats de coupes et aide pour un montant de 300€ par championnat de France : Chateaudun, Châteauroux, St Martin le Beau.

## SAPA :

Aide de 300€ pour l'organisation de SAPA , Ingré et Châteauroux

Aide ponctuelle AM du Loiret.

**La ligue a acheté 3 banderoles pour les SAPA et des drapeaux pour distribuer aux clubs organisateurs de compétitions.**

- Ailes argent 3 Ailes
- Les montants seront présentés par le trésorier.(budget réalisé)

## Par la fédération :

- Air Sandillon : Demande subvention aménagement accordé 2500€
- CA de Chartres : Réparation piste accordé 500€
- CA Blois le Breuil Tondeuse accordé 1600€

- CA les Aiglettes Tondeuse accordé 1100€
- CA Chatillon sur Cher aménagement terrain accordé 706€

### **Dotation annuelle des clubs par la fédération :** 4 clubs ont été dotés par la fédération en 2025

Les critères de sélection écartent :

- les EFAM qui peuvent demander directement une dotation à la FFAM, ;
- les clubs déjà dotés en 2023 ou 2024.
- Les clubs de plus de 5 années d'existence, n'ayant aucune activité de formation.

N° CLUB	LIGUE	NOM DU CLUB	DOTATION ACCORDEE
53	LAMCVL	AEROMODELE CLUB DES BRUYERES (AMCB)	Easyglider
340	LAMCVL	RADIO MODEL CLUB DE VINEUIL	Easyglider
650	LAMCVL	AIR MODEL CLUB DU LOIRET	Radio double commande
949	LAMCVL	CLUB MAGDUNOIS D ' AERO-MODELISME	Easyglider

### **Les effectifs :**

La chute du nombre de nos licenciés se ralentit dans les clubs. Nous devons continuer à développer nos activités en direction du public pour accueillir de nouveaux adhérents.

	2021	2022	2023	2024	2025	Effectifs sur 5 ans
Cher	145	149	150	142	155	+7%
Eure et Loir	200	187	186	168	175	-12%
Indre	136	146	142	136	128	-6%
Indre et Loire	348	317	299	298	289	-17%
Loir et Cher	191	190	195	177	185	-3%
Loiret	302	288	281	268	268	-11%
Total licenciés	1322	1277	1253	1189	1200	-9%

### **Subventions :**

#### Fonds de développement de la vie associative (FDVA) régional

Cette subvention pouvait être demandé en projets innovants ou fonctionnement.

La demande a été faite sur le fonctionnement global avec l'intitulé : « Développement de l'activité aéromodélisme par la pratique, la participation aux compétitions, l'accueil du public)

Cette subvention a été refusée, car non prioritaire.

### **ANS :**

Selon les orientations de la fédération , dont la principale demande est une plus grande visibilité auprès du public.

La subvention attribuée est sur deux thèmes :

- Actions en direction du public.
  - Ecologie, protection des adhérents contre les changements climatiques
- Subvention demandée : 3000€ attribuée : 2120€.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Il est rappelé que toute utilisation de ces subventions est liée à facture au nom de la ligue CVL. En conséquence les achats des matériels destinés à l'accueil du public seront faits par la LAM CVL.

Les ressources de la LAM CVL viennent uniquement des cotisations clubs, de la rétrocession licences FFAM et des subventions.

Je vous demande de bien vouloir approuver ce rapport moral.

## Deuxième résolution

- Vote de l'assemblée sur le rapport moral du président (voir pièce jointe).

L'assemblée générale approuve le rapport moral du Président ainsi que le rapport d'activité de la LAM.

Pour :58  
Contre :0  
Abstention :0

## 3) rapport financier

Présenté par Gilles GUYENET (en annexe1)

### Vérificateurs aux comptes :

Rapport des vérificateurs aux comptes (en annexe 2)

M. Laurent Coustati et M. George Emmanuel (remplaçant de M. Jérôme Poincloux) chargés de la vérification des comptes de la LAM CVL pour l'année 2025 ont contrôlé les comptes de la LAM CVL le 12 novembre 2025

Ils Certifient exact la comptabilité de la LAM CVL pour la période comptable du 12 novembre 2024 au 11 novembre 2025. (en annexe 2)

## Troisième résolution(a)

- Vote de l'assemblée sur le rapport financier.
- L'assemblée générale approuve le rapport financier de la LAM CVL

Pour :58  
Contre :0  
Abstention :0

## Troisième résolution(b)

l'assemblée générale autorise Le trésorier de la LAM CVL à affecter le report comptable 2024 ( compte 128 Résultat de l'exercice- crédit) sur ses réserves.

Pour :58  
Contre :0  
Abstention :0

## 4) Election d'une féminine :

Suite à la démission de Mme DOUCHY Josette, le poste de féminine est vacant

- Élection au poste de féminine  
En absence de candidate le poste reste vacant.

Les féminines intéressées par le fonctionnement de la LAM sont invitées à participer aux réunions de la LAM CVL.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## **5) Élection au comité directeur d'un jeune** âgé de moins de 26 ans(au 1<sup>er</sup> janvier)

M. DUPONT Dorian du club du CA de Touraine se présente.

<ul style="list-style-type: none"><li>- Élection au poste de jeune</li><li>- M. DUPONT Dorian est élue à l'unanimité au poste de jeune</li></ul>	<p>Pour :58 Contre :0 Abstention :0</p>
--	---

## **6) Projets 2026 et budget prévisionnel :**

Les orientations 2026 seront les mêmes qu'en 2025 :

- Encouragement au passage des Ailes et Rotors d'Argent et d'Or
- Aides haut niveau jeune de moins de 26 ans.
- Aide aux championnats de France et SAPA.
- Aides ponctuelles aux clubs (sur étude de dossier).
- Financement de journées axées sur les 60 ans de la FFAM.

Les aides aux clubs seront faites sous forme d'achat de matériels par la LAM ou de factures au nom de la LAM.

Financement de ces aides : Selon le budget prévisionnel et subventions accordées, les montants seront calculés en fonction du budget alloué.

Rétrocession licences, cotisations clubs, FDVA (fonds de développement de la vie associative Région), ANS (agence Nationale du Sport).

Les demandes seront faites en fonction des orientations de la FFAM, du FDVA et de l'ANS.

Les subventions haut niveau auprès du Conseil Régional ne peuvent être faites, le F5J n'en fait pas partie à ce jour.

### **Formation :**

- Journée FFA stage pratique premier trimestre en Indre et Loire.
- Formation pratique directeur des vols au R.C.M.C.O Ingré le 24 mai 2026.
- Journées AFA Nous vous encourageons à inscrire vos jeunes.
- Stage QPDD lieu en fonction des candidats (sondage en janvier 2026).

### **Demande de subvention :**

FDVA et ANS , Fond d'investissement régional

### **Rétrocession licences :**

Le calcul de la rétrocession licences reste identique pour 2026.

En 2027. Un tiers sera donné en fonction des actions jeunes, handicap, féminines, formations et compétitions ; le reste au prorata du nombre de licences. Les projets 2027 doivent être validées avant le 30 septembre 2026.

### **Création CDAM :**

Création d'un CDAM dans le département du Loiret, les démarches ont été effectuées auprès de la FFAM la création a été validée le 15 novembre 2025 par le comité directeur de la fédération..



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## Versement du solde LAM CVL part départementale vers les CDAM :

La ligue gère des parts départementales ou il existe des CDAM, nous proposons de reverser ces soldes sur les comptes de ces CDAM.

- |                  |          |
|------------------|----------|
| ○ Cher           | 528.19€  |
| ○ Indre et Loire | 84.00€   |
| ○ Loiret         | 1552.32€ |

Présentation du budget prévisionnel par Gilles Guyenet (annexe 3)

### sixième résolution

- Vote de l'assemblée sur les projets et budget prévisionnel 2026.  
L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de la LAM CVL

Pour :58  
Contre :0  
Abstention :0

## 7) Informations

### Communication :

- Il est demandé aux CDAM et clubs de téléverser leurs comptes-rendus d'AG et toutes pièces utiles sur le site de la FFAM et informer le président de LAM des dates d'AG.
- Sur le site FFAM le porte document permet l'information du club à la FFAM, peu de clubs l'utilisent
  - Gestion documentaire
- Les informations et comptes-rendus adressés aux clubs par la LAM CVL doivent être diffusés à tous leurs adhérents.
- Pour tout problème rencontré, ou demande d'information, vos délégués départementaux et membres du bureau de la LAM sont présents pour vous aider à trouver une réponse. La FFAM ne doit être saisie qu'après avoir consulté ces instances.
- Rappel de la lutte contre l'alcoolisme sur les terrains : Des contrôles par la gendarmerie ont eu lieu, il est rappelé que le taux ne doit pas dépasser 0,1g. Il en va de la sécurité de tous.
- EAJ : Escadrille Air Jeunesse une convention existe entre les EAJ et la FFAM, les clubs près des sites des bases Aériennes de l'Armée de l'Air ont l'opportunité d'intervenir auprès de ces jeunes.
- Championnat de France F3A Le comité voltige recherche un terrain en région centre pour organiser l'un des prochains championnats de France. Si vous souhaitez organiser cet événement bien vouloir contacter la LAM CVL.
- AG FFAM: le 28 mars à Angers
- AG 2026 LAM CVL : Le 28 novembre 2026 à St Denis de l'hôtel.

## 8) Questions écrite :



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Mr COUSTATI LAURENT Président(e) de l'association N° 0949

Club : MAGDUNOIS D'AERO MODELISME

*En complément du guide des dons aux associations et de FFAM Info n°002 de Mai 2025 sur les Frais des Bénévoles pour une association ; ne pourrait-on avoir un modèle type concernant la fixation des règles financières internes permettant d'être bien en règle vis à vis des services fiscaux afin d'éviter d'éventuels impairs notamment pour les frais kilométriques abandonnés à l'association en tant que don et que celle ci délivre alors un CERFA pour une défiscalisation .*

**Réponse :**

Les frais doivent être effectués :

- dans le cadre d'une activité bénévole. Autrement dit, le bénévole ne doit percevoir aucune contrepartie financière pour l'activité réalisée ;
- pour le compte d'une association réalisant des actions d'intérêt général et présentant un caractère philanthropique, sportif, culturel, etc. C'est le cas des clubs FFAM.

Procédure :

La possibilité de don et abandon de remboursement de frais kilométriques doit être stipulé dans le règlement intérieur de l'association.

Exemple :

*« Les déplacements sont soumis à l'accord du comité directeur de l'association. Les frais de déplacement engagés, dans le cadre des missions et activités du (nom du club) peuvent être remboursés. Il est demandé aux adhérents de choisir de préférence l'abandon à l'association de ces frais.*

*En cas de remboursement de frais kilométriques le barème est celui de l'indemnité forfaitaire kilométrique fixée par la FFAM.*

*En cas d'abandon Le montant kilométrique est celui du barème fiscal de l'année civile précédent l'assemblée générale.*

*Les frais de repas, hébergement, autoroute, d'achat de petit matériel, documentation doivent être soumis à l'accord préalable du comité directeur de l'association, si le remboursement est sollicité. »*

Gestion :

L'adhérent doit fournir une attestation d'abandon de créance et les justificatifs afférents.

Ceux-ci sont comptabilisés dans la rubrique charge d'exploitation

Le club remet un CERFA Cerfa-2041-rd N°11580\*05 avec un numéro d'ordre sur l'année comptable.

Celui-ci doit être comptabilisé dans les produits d'exploitation.

Le club doit effectuer la déclaration globale des dons dans les trois mois de la clôture de l'exercice, nombre de reçus et montant total des dons du dernier exercice (Article 222 bis du code général des impôts). <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/declaration-des-dons>

*fin de séance 12h*

Le président

Richard Neveux

Le secrétaire

Thibaut Garnier



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



RAPPEL DES RESOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22novembre 2025	RESULTAT DU VOTE
<b>Première résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Approbation du compte rendu de l'AG précédente en date du 23 novembre 2024.</li></ul> <p>L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'AG précédente.</p>	Pour : 58 Contre : 0 Abstention :0
<b>Deuxième résolution</b> <p>-Vote de l'assemblée sur le rapport moral du président (voir pièce jointe).</p> <p>L'assemblée générale approuve le rapport moral du Président ainsi que le rapport d'activité de la LAM.</p>	Pour : 58 Contre : 0 Abstention :0
<b>Troisième résolution(a)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Vote de l'assemblée sur le rapport financier.</li></ul> <p>L'assemblée générale approuve le rapport financier de la LAM CVL</p>	Pour : 58 Contre : 0 Abstention :0
<b>Troisième résolution(b)</b> <p>l'assemblée générale autorise Le trésorier de la LAM CVL à affecter le report comptable 2024 ( compte 128 Résultat de l'exercice- crédit) sur ses réserves.</p>	Pour :58 Contre :0 Abstention :0
<b>Quatrième résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li><b>Comité directeur : Élection au poste de féminine</b> En absence de candidature le poste de féminine reste vacant</li></ul>	Pour 0 Contre : 0 Abstention :0
<b>Cinquième résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li><b>Comité directeur : Élection au poste de jeune de moins de 26 ans</b> M. Dorian DUPONT est élu au poste de jeune</li></ul>	Pour : 58 Contre : 0 Abstention :0
<b>Sixième résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li><b>Vote de l'assemblée sur les orientations 2026 et budget prévisionnel.</b> L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de la LAM CVL</li></ul>	Pour : 58 Contre : 0 Abstention :0



<b>LAM CVL - BUDGET PRÉVISIONNEL 2026</b>					
<b><u>CHARGES</u></b>			<b><u>PRODUITS</u></b>		
	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026		Réalisé 2025	Prévisionnel 2026
<b>60. Achats</b>	<b>6 547,22 €</b>	<b>4 350,00 €</b>	<b>70. Ventes, prestations, production</b>	<b>27,60 €</b>	<b>635,00 €</b>
Achats Matières premières (alimentation boissons ...)	832,92 €	200,00 €	Repas - quote-part participants (AG et formations)		600,00 €
Achats Prestations de services	963,08 €	950,00 €	Produits des activités annexes	27,60 €	
Achats de matériel, équipements et travaux	4 751,22 €	3 000,00 €	Produits des prestations fournies aux adhérents		
Fournitures pour stages		200,00 €	Locations diverses		35,00 €
Petit équipement			Autres produits d'activités annexes		
Materiel équipement avion accessoires					
Fournitures administratives					
Autres Fournitures administratives					
<b>61. Services extérieurs</b>	<b>0,00 €</b>	<b>500,00 €</b>	<b>74. Subventions d'exploitation</b>	<b>2 270,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>
Locations		250,00 €	Fédération		
Entretien		250,00 €	ANS	2 120,00 €	3 000,00 €
Frais de colloques, séminaires, conférences			Ligue ou CRDS		
Divers banque			Comité départemental		
<b>62. Autres services extérieurs</b>	<b>442,80 €</b>	<b>760,00 €</b>	Associations (clubs)		
Honoraires			Collectivités territoriales communes)		
Publicité			Collectivités territoriales (département)		
Déplacements - missions - réceptions	197,30 €	500,00 €	Collectivités territoriales (région)		4 000,00 €
Divers banque	26,50 €	30,00 €	FFAM	150,00 €	
Cotisations CROS	219,00 €	230,00 €			
<b>65. Autres charges</b>	<b>1 964,14 €</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>75. Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 175,00 €</b>	<b>1 175,00 €</b>
Soutien au centre de formation et écolage	300,00 €	1 200,00 €	Participation stages de formation		
Soutien au CDAM et D.Dpts	68,50 €	500,00 €	Cotisations clubs	1 175,00 €	1 175,00 €
Soutien au stages de formation (dirigeant juges	150,00 €	1 500,00 €			
Soutien aux activités de compétitions	300,00 €	1 200,00 €			
Soutien aux compétiteurs	600,00 €	600,00 €	<b>77. Produits exceptionnels</b>	<b>3 231,72 €</b>	<b>3 800,00 €</b>
Soutien aux activité de promotion de l'Aéromodélisme	300,00 €	1 000,00 €	Produits financiers - intérêts sur livret	335,72 €	300,00 €
Soutien à l'aménagement et la sécurité des clubs	245,64 €	1 000,00 €	FFAM Rétrocession licences	2 896,00 €	3 500,00 €
<b>67. Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	Taxes (assainissement, locale ...)		0,00 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
<b>86. Bénévolat (charges indirectes)</b>	<b>16 835,14 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>87. Bénévolat (produits indirects)</b>		<b>17 000,00 €</b>
Bénévolat (valorisation des heures)	10 374,00 €	11 000,00 €	Mise à disposition gratuite de biens et services	6 461,14 €	6 000,00 €
Bénévolat - Prestations en nature (frais déplacement)	6 461,14 €	6 000,00 €	Personnel bénévole	10 374,00 €	11 000,00 €
<b>Total charges directes</b>	<b>8 954,16 €</b>	<b>12 610,00 €</b>	<b>Total produits directs</b>	<b>6 704,32 €</b>	<b>12 610,00 €</b>
<b>Total charges indirectes</b>	<b>16 835,14 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>Total produits indirects</b>	<b>16 835,14 €</b>	<b>17 000,00 €</b>
<b>Total charges</b>	<b>25 789,30 €</b>	<b>29 610,00 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>23 539,46 €</b>	<b>29 610,00 €</b>
BILAN	<b>-2 249,84 €</b>	<b>0,00 €</b>			